

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

**LOGEMENTS DE FONCTION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT -
VALEUR DES PRESTATIONS ACCESSOIRES ACCORDÉES GRATUITEMENT POUR L'ANNÉE 2019
AUX AGENTS LOGÉS PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE - CONVENTIONS D'OCCUPATION
PRÉCAIRE ET CONVENTIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE CONCLUES POUR L'ANNÉE
SCOLAIRE 2018-2019**

Sommaire

EXPOSÉ DES MOTIFS	3
PROJET DE DÉLIBÉRATION	7
ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION	9
Annexe 1 - Conventions d'occupation précaire (COP)	10
Annexe 2 - Conventions d'occupation temporaire (COT)	14

EXPOSÉ DES MOTIFS

1. Valeur des prestations accessoires accordées gratuitement pour l'année 2019 aux agents logés par nécessité absolue de service

Le présent rapport porte sur la détermination de la valeur des prestations accessoires accordées gratuitement pour l'année 2019 aux agents logés par nécessité absolue de service.

Les concessions de logements accordées pour nécessité absolue de service comportent la gratuité du logement nu. Les charges locatives (eau, gaz, et électricité exclusivement) sont prises en charge à concurrence des franchises fixées par délibération du Conseil régional. Au-delà de ces montants, le paiement de ces charges est assuré par le bénéficiaire du logement qui s'en acquitte auprès de l'agent comptable de l'établissement.

La valeur des prestations accessoires accordées gratuitement aux personnels bénéficiant d'une concession de logement pour nécessité absolue de service – et qui sert donc pour le calcul des avantages en nature dont bénéficient les occupants - est actualisée, chaque année, par vote du Conseil régional, en fonction des modalités énoncées ci-dessous.

Depuis 1999, la délibération annuelle relative à ce sujet, distinguait deux catégories de personnels agents d'Etat :

- catégorie 1 : l'équipe de direction de l'établissement (chef d'établissement, adjoint au chef d'établissement, gestionnaire, responsable d'exploitation)
- catégorie 2 : conseiller d'éducation, A.A.S.U et S.A.S.U. non gestionnaire, personnels soignants et territoriaux.

Pour les personnels de l'Etat, l'article R.216-12 du code de l'éducation fixe les règles d'attribution et précise que la revalorisation de ce forfait ne peut être inférieure au taux d'augmentation de la dotation générale de décentralisation.

Pour les personnels Agents des lycées transférés aux collectivités locales par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le Conseil régional, en application de l'article 21 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale, a voté en octobre 2006 des dispositions relatives aux attributions de logements aux personnels « Agents des lycées » exerçant certaines fonctions ainsi que les conditions financières de celles-ci. Cette délibération n° CR 83-06 du 6 octobre 2006 précise également les avantages accessoires liés à l'usage du logement.

Je rappelle qu'en 2009, dans le cadre de la politique sociale de la Région, il a été décidé d'aligner toutes les catégories de personnels sur le barème applicable au personnel de direction et de gestion, ceci afin d'aboutir à une catégorie commune à l'ensemble des personnels logés par nécessité absolue de service dans les établissements de compétence régionale.

S'agissant de la revalorisation proprement dite en fonction du taux d'augmentation de la dotation générale de décentralisation, conformément aux dispositions de l'article 30 de la loi de finances pour 2012, la non-indexation de la DGD a été reconduite en 2019. Ainsi, le montant de la DGD allouée aux régions au titre de l'année 2019 est identique, hors mesures nouvelles, à celui dû au titre de l'année 2018.

En application de ces dispositions, le tableau suivant définit le barème retenu pour les différentes

catégories de personnel.

CATEGORIES DE PERSONNEL	Logement avec chauffage collectif		Logement sans chauffage collectif	
	année 2018	année 2019	année 2018	année 2019
<ul style="list-style-type: none"> - chef d'établissement - adjoint au chef d'établissement - gestionnaire - responsable d'exploitation (lycée agricole) - conseiller d'éducation - A.A.S.U. ou S.A.S.U. non gestionnaire - personnel soignant - personnels territoriaux 	1.785 €	1.785 €	2.382 €	2.382 €

2. Conventions d'occupation précaire et conventions d'occupation temporaire conclues pour l'année scolaire 2018/2019

Ce rapport porte également sur l'approbation des conventions d'occupation précaire et des conventions d'occupation temporaire conclues pour l'année scolaire 2018/2019.

Les conventions d'occupation précaire sont accordées à titre payant et temporaire (pour l'année scolaire), sans aucune considération de service, à des agents qui ne peuvent bénéficier d'un logement dans le cadre d'une concession pour nécessité absolue ou pour utilité de service. La procédure permettant d'accorder à un agent de l'Etat une convention d'occupation précaire figure aux articles R.216-15 à R.216-18 du code de l'éducation :

Article R.216-15 : *“ Lorsque tous les besoins résultant de la nécessité ou de l'utilité de service ont été satisfaits, le Conseil d'administration, sur le rapport du chef d'établissement, fait des propositions sur l'attribution des logements demeurés vacants. La collectivité de rattachement peut accorder, à des agents de l'Etat, en raison de leur fonction, des conventions d'occupation précaire de ces logements ”.*

Article R.216-17 : *“ Le chef d'établissement, avant de transmettre les propositions du Conseil d'administration à la collectivité de rattachement en vue d'attribuer les logements soit par voie de concession, soit par voie de convention d'occupation précaire, recueille l'avis du service des domaines sur leur nature et leurs conditions financières. Il soumet ensuite ces propositions, assorties de l'avis du service des domaines, à la collectivité de rattachement et en informe l'autorité académique ou l'autorité en tenant lieu. La collectivité de rattachement délibère sur ces propositions. Le Président du Conseil régional (...) accorde, par arrêté, les concessions de logements telles qu'elles ont été fixées par la délibération de la collectivité de rattachement. Il signe également les conventions d'occupation précaire ”.*

Art. R. 216-18 : *“ La concession ou la convention d'occupation prend fin en cas d'aliénation, de nouvelle affectation ou de désaffectation du logement. L'occupant du logement en est informé au moins trois mois à l'avance. La concession ou la convention prend également fin si le bénéficiaire ne s'acquitte pas de ses obligations financières et sur proposition de l'autorité académique ou de l'autorité en tenant lieu, lorsque le bénéficiaire ne jouit pas des locaux en bon père de famille.*

Lorsque la concession ou la convention d'occupation vient à expiration pour quelque cause que ce soit, le bénéficiaire doit quitter les lieux dans le délai qui lui est imparti conjointement par l'autorité académique ou l'autorité en tenant lieu et la collectivité de rattachement, sous peine d'être astreint à payer à l'établissement public une redevance fixée et majorée selon les critères fixés par l'article R. 102 du code du domaine de l'Etat. "

Ces conventions, initialement réservées aux agents de l'Etat, concernent le plus souvent des personnels du lycée nommés sur un poste non logé ou des enseignants. Cette modalité d'occupation présente un double intérêt : d'une part, permettre de faciliter le logement de certains personnels qui seraient astreints à des temps de transports domicile-travail très importants et, d'autre part, optimiser l'occupation des logements vacants résultant de dérogations obtenues des services rectoraux par des agents qui ne souhaitent pas occuper leur logement.

Les logements faisant partie du domaine régional, la Région accorde aussi des conventions d'occupation précaire à des agents des lycées, devenus agents régionaux du fait de la loi du 13 août 2004.

Pour l'année scolaire 2018/2019, 152 conventions d'occupation précaire ont été validées, pour des durées variables, selon les possibilités des établissements et/ou les besoins des personnels pouvant bénéficier d'une telle convention (voir annexe 1).

Sur ces 152 conventions d'occupation précaire, représentant environ 4% du parc de logements des lycées franciliens, environ 85 % concernent des agents de l'Etat. Pour ces derniers, les conventions d'occupation précaire sont accordées aux agents « *en raison de leur fonction* ». Il s'agit majoritairement d'agents liés au lycée (personnel administratif et enseignant notamment) mais il peut aussi s'agir d'agents de l'Etat affectés à un autre service public et dont les fonctions nécessitent un logement au sein du lycée considéré. Pour les agents de la Région, les conventions d'occupation précaire sont attribuées à des agents ATTEE du lycée considéré.

Par ailleurs, un autre type de convention (convention d'occupation temporaire) est utilisé dans le cadre des solutions de relogements mises en œuvre lorsque des travaux de rénovation sont programmés. En effet, dans ce contexte particulier, les personnels logés pour nécessité absolue de service dans un établissement et dont le logement doit être libéré durant la période de travaux, sont relogés à titre provisoire, dans un autre établissement, et dans les mêmes conditions financières (gratuité).

Au cours de l'année 2018/2019, 13 conventions d'occupation temporaire ont été signées, pour des durées variant en fonction de la nature et de l'ampleur des travaux engagés dans les logements.

Certaines sont encore en vigueur, d'autres déjà terminées (voir annexe 2).

La liste de ces conventions, annexée au projet de délibération, recense les documents validés et signés durant l'année scolaire 2018/2019.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSE

PROJET DE DÉLIBÉRATION

DU 4 MARS 2020

LOGEMENTS DE FONCTION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT - VALEUR DES PRESTATIONS ACCESSOIRES ACCORDÉES GRATUITEMENT POUR L'ANNÉE 2019 AUX AGENTS LOGÉS PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE - CONVENTIONS D'OCCUPATION PRÉCAIRE ET CONVENTIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE CONCLUES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU Le code de l'éducation et notamment ses articles R 216-4 à R 216-19 ;

VU Le code général des collectivités territoriales ;

VU Le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L2124-32 ;

VU La loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale ;

VU La délibération n°CR 83-06 du 6 octobre 2006 relative à la mise en œuvre de la loi du 13 août 2004 ;

VU La délibération n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 de délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente modifiée par la délibération n° CR 2019-046 du 19 septembre 2019,

VU La délibération n°CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier adopté par délibération n°CR 33-10 du 17 juin 2010,

VU Le budget de la Région d'Île-de-France pour 2020 ;

VU l'avis de la commission de l'éducation ;

VU l'avis de la commission des finances ;

VU le rapport n°CP 2020-142 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Décide de fixer le montant des prestations accessoires accordées gratuitement en 2019 aux personnels logés dans les E.P.L.E., dans le cadre d'une concession par nécessité absolue de service aux valeurs suivantes :

CATEGORIES DE PERSONNEL	Logement avec chauffage collectif		Logement sans chauffage collectif	
	année 2018	année 2019	année 2018	année 2019
- chef d'établissement - adjoint au chef d'établissement - gestionnaire - responsable d'exploitation (lycée agricole) - conseiller d'éducation - A.A.S.U. ou S.A.S.U. non gestionnaire - personnel soignant - personnels territoriaux	1.785 €	1.785 €	2.382 €	2.382 €

Article 2 :

Approuve les conventions d'occupation précaire et les conventions d'occupation temporaire conclues pour l'année scolaire 2018/2019 détaillées dans les annexes 1 et 2 jointes à la présente délibération.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION

Annexe 1 - Conventions d'occupation précaire (COP)

CONVENTIONS D'OCCUPATION PRECAIRE (COP)

UAI	Patronyme de l'établissement	Commune de l'établissement	Type de logement	Superficie (m²)	Nombre de pièces	Occupation du logement	Fonction de l'occupant	Date de début d'occupation	Date de fin d'occupation
0941294W	ADOLPHE-CHERIOUX	VITRY-SUR-SEINE	Appartement	50.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0941294W	ADOLPHE-CHERIOUX	VITRY-SUR-SEINE	Appartement	81.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/06/2018	30/06/2019
0941294W	ADOLPHE-CHERIOUX	VITRY-SUR-SEINE	Appartement	109.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0941294W	ADOLPHE-CHERIOUX	VITRY-SUR-SEINE	Appartement	129.0	5	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0941294W	ADOLPHE-CHERIOUX	VITRY-SUR-SEINE	Appartement	101.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0941294W	ADOLPHE-CHERIOUX	VITRY-SUR-SEINE	Appartement	58.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	24/09/2018	30/06/2019
0920144G	AGORA (L)	PUTEAUX	Chambre	19.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/06/2019
0780004F	AGRICOLE	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Appartement	40.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0911346U	ALBERT-EINSTEIN	SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS	Appartement	62.0	3	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/07/2018	30/06/2019
0921229L	ANATOLE-FRANCE	COLOMBES	Appartement	67.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0952173W	BEZONS (DE)	BEZONS	Appartement	65.0	3	Convention d'occupation précaire	conseiller/ère principal/e d'éducation	01/07/2018	30/06/2019
0772230F	BLAISE-PASCAL	BRIE-COMTE-ROBERT	Appartement	70.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0911938M	CAMILLE-CLAUDEL	PALaiseau	Pavillon	82.0	4	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/01/2019	31/07/2019
0750694X	CAMILLE-SEE	PARIS 15EME	Appartement	27.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	22/09/2018	30/06/2019
0772228D	CHARLES-DE-GAULLE	LONGPERRIER	Pavillon	85.0	4	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	05/12/2018	30/06/2019
0772228D	CHARLES-DE-GAULLE	LONGPERRIER	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0910629P	CHATEAU-DES-COUDRAIES	ETIOLLES	Appartement	25.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0910429X	CHATEAU-DU-LAC (LE)	OLLAINVILLE	Appartement	45.0	2	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/07/2018	30/06/2019
0910429X	CHATEAU-DU-LAC (LE)	OLLAINVILLE	Chambre	9.0	1	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/07/2018	30/06/2019
0750783U	CHENNIEVIERE-MALEZIEUX	PARIS 12EME	Appartement	32.49	1	Convention d'occupation précaire	gestionnaire	01/11/2018	31/09/2019
0921626T	CLAUDE-CHAPPE	NANTERRE	Appartement	73.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0930136T	CLAUDE-NICOLAS-LEDOUX	LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	Appartement	100.0	4	Convention d'occupation précaire	conseiller/ère principal/e d'éducation	05/10/2018	30/06/2019
0910676R	CLEMENT-ADER	ATHIS-MONS	Appartement	68.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0772342C	CLEMENT-ADER	TOURNAN-EN-BRIE	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0910676R	CLEMENT-ADER	ATHIS-MONS	Appartement	60.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0921592F	COTES-DE-VILLEBON (LES)	MEUDON	Appartement	68.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0920130S	DESCARTES	ANTONY	Appartement	56.0	2	Convention d'occupation précaire	infirmier/ère (Education nationale)	01/07/2018	30/06/2019
0920130S	DESCARTES	ANTONY	Appartement	56.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0920130S	DESCARTES	ANTONY	Appartement	57.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/04/2019
0920130S	DESCARTES	ANTONY	Appartement	57.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0951728M	EDMOND-ROSTAND	SAINT-OUEN-L'AUMONE	Pavillon	80.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/06/2018	31/08/2019
0941018W	EDOUARD-BRANLY	CRETEIL	Appartement	93.0	5	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0941018W	EDOUARD-BRANLY	CRETEIL	Appartement	55.0	3	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/09/2018	30/06/2019
0941018W	EDOUARD-BRANLY	CRETEIL	Appartement	69.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0911492C	ESSOURIAU (DE L')	LES ULIS	Appartement	70.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0911492C	ESSOURIAU (DE L')	LES ULIS	Appartement	66.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	26/09/2018	30/04/2019
0951748J	EVARISTE-GALOIS	BEAUMONT-SUR-OISE	Appartement	46.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/06/2019
0951811C	FERNAND-ET-NADIA-LÉGER	ARGENTEUIL	Appartement	76.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0772312V	FLORA-TRISTAN	MONTEREAU-FAULT-YON	Chambre	15.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0770926N	FRANCOIS-COUPERIN	FONTAINEBLEAU	Appartement	77.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	18/08/2018	30/06/2019
0770926N	FRANCOIS-COUPERIN	FONTAINEBLEAU	Appartement	32.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	11/01/2019	30/06/2019
0770926N	FRANCOIS-COUPERIN	FONTAINEBLEAU	Appartement	45.0	3	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/07/2018	30/06/2019
0770926N	FRANCOIS-COUPERIN	FONTAINEBLEAU	Appartement	24.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	14/12/2018	30/06/2019
0770926N	FRANCOIS-COUPERIN	FONTAINEBLEAU	Appartement	38.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/06/2019
0770926N	FRANCOIS-COUPERIN	FONTAINEBLEAU	Appartement	77.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	20/10/2018	30/06/2019
0950164M	FRANCOISE-DOLTO	BEAUMONT-SUR-OISE	Pavillon	85.0	5	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0950164M	FRANCOISE-DOLTO	BEAUMONT-SUR-OISE	Pavillon	85.0	5	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0950164M	FRANCOISE-DOLTO	BEAUMONT-SUR-OISE	Pavillon	85.0	5	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/12/2018	30/06/2019
0911937L	FRANCOIS-TRUFFAUT	BONDOUFLE	Appartement	46.0	4	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	21/09/2018	30/06/2019
0750690T	FRANCOIS-VILLON	PARIS 14EME	Appartement	32.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0910687C	FUSTEL-DE-COULANGES	MASSY	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/09/2018	31/08/2019
0770922J	GASTON-BACHELARD	CHELLES	Appartement	59.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	26/01/2019	30/06/2019
0771940R	GÉRARD-DE-NERVAL	NOISIEL	Appartement	99.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0950647M	GÉRARD-DE-NERVAL	LUZARCHES	Appartement	75.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/06/2019
0952196W	GUSTAVE-MONOD	ENGHEN-LES-BAINS	Appartement	70.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0750711R	HENRI-BERGSON	PARIS 19EME	Chambre	14.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/06/2019
0783213U	HÉRIOT	LA BOISSIERE-ECOLE	Appartement	75.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0783213U	HÉRIOT	LA BOISSIERE-ECOLE	Appartement	93.0	4	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/07/2018	30/06/2019
0783213U	HÉRIOT	LA BOISSIERE-ECOLE	Appartement	79.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0783213U	HÉRIOT	LA BOISSIERE-ECOLE	Appartement	92.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0783213U	HÉRIOT	LA BOISSIERE-ECOLE	Appartement	32.0	2	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/07/2018	30/06/2019
0783213U	HÉRIOT	LA BOISSIERE-ECOLE	Pavillon	90.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0783213U	HÉRIOT	LA BOISSIERE-ECOLE	Appartement	116.0	5	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019

UAI	Patronyme de l'établissement	Commune de l'établissement	Type de logement	Superficie (m²)	Nombre de pièces	Occupation du logement	Fonction de l'occupant	Date de début d'occupation	Date de fin d'occupation
0783213U	HÉRIOT	LA BOISSIERE-ECOLE	Appartement	35.0	2	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/07/2018	30/06/2019
0782562L	HOCHÉ	VERSAILLES	Chambre	12.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/06/2019
0770933W	JACQUES-AMYOT	MELUN	Appartement	90.0	4	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	03/09/2018	30/06/2019
0750699C	JANSON-DE-SAILLY	PARIS 16EME	Appartement	36.0	2	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/07/2018	30/06/2019
0910627M	JEAN-BAPTISTE-COROT	SAVIGNY-SUR-ORGE	Appartement	64.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	31/08/2019
0910627M	JEAN-BAPTISTE-COROT	SAVIGNY-SUR-ORGE	Appartement	54.0	2	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/09/2018	31/08/2019
0910627M	JEAN-BAPTISTE-COROT	SAVIGNY-SUR-ORGE	Appartement	56.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0910627M	JEAN-BAPTISTE-COROT	SAVIGNY-SUR-ORGE	Chambre	18.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	31/08/2019
0910627M	JEAN-BAPTISTE-COROT	SAVIGNY-SUR-ORGE	Chambre	18.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	31/08/2019
0910627M	JEAN-BAPTISTE-COROT	SAVIGNY-SUR-ORGE	Appartement	18.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	31/08/2019
0910627M	JEAN-BAPTISTE-COROT	SAVIGNY-SUR-ORGE	Chambre	18.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	31/08/2019
0910627M	JEAN-BAPTISTE-COROT	SAVIGNY-SUR-ORGE	Chambre	18.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/06/2019
0911353B	JEAN-ISOARD	MONTGERON	Appartement	85.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0911353B	JEAN-ISOARD	MONTGERON	Appartement	70.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0911353B	JEAN-ISOARD	MONTGERON	Appartement	91.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0950650R	JEAN-JACQUES-ROUSSEAU	SARCELLES	Appartement	85.0	4	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/07/2018	30/06/2019
0930121B	JEAN-JAURES	MONTREUIL	Pavillon	69.0	3	Convention d'occupation précaire	conseiller/ère principal/e d'éducation	01/07/2018	30/06/2019
0930121B	JEAN-JAURES	MONTREUIL	Appartement	69.0	3	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/07/2018	30/06/2019
0781839A	JEAN-MONNET	LA QUEUE-LES-YVELINES	Appartement	110.0	5	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/04/2019
0930833A	JEAN-ZAY	AULNAY-SOUS-BOIS	Appartement	70.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	17/04/2019	30/06/2019
0920145H	LAKANAL	SCEAUX	Appartement	98.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/01/2019	30/06/2019
0921230M	LÉONARD-DE-VINCI	LEVALLOIS-PERRET	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0941413A	LÉON-BLUM	CRETEIL	Appartement	62.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0770342D	LEOPOLD-BELLAN	CHAMIGNY	Appartement	40.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0770342D	LEOPOLD-BELLAN	CHAMIGNY	Appartement	40.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0770342D	LEOPOLD-BELLAN	CHAMIGNY	Appartement	60.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/03/2019	30/06/2019
0770342D	LEOPOLD-BELLAN	CHAMIGNY	Appartement	80.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/01/2019	30/06/2019
0770342D	LEOPOLD-BELLAN	CHAMIGNY	Appartement	40.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0770342D	LEOPOLD-BELLAN	CHAMIGNY	Appartement	60.0	3	Convention d'occupation précaire	conseiller/ère principal/e d'éducation	01/07/2018	30/06/2019
0770342D	LEOPOLD-BELLAN	CHAMIGNY	Appartement	40.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0770342D	LEOPOLD-BELLAN	CHAMIGNY	Appartement	80.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0770342D	LEOPOLD-BELLAN	CHAMIGNY	Appartement	40.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0782549X	LOUIS-BASCAN	RAMBOUILLET	Appartement	50.0	3	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/07/2018	20/04/2019
0782549X	LOUIS-BASCAN	RAMBOUILLET	Appartement	50.0	3	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/07/2018	30/11/2018
0940112L	LOUISE-MICHEL	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Appartement	70.0	3	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/07/2018	31/08/2019
0940112L	LOUISE-MICHEL	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Chambre	10.0	1	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	27/09/2018	30/04/2019
0940112L	LOUISE-MICHEL	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Appartement	57.0	3	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/07/2018	31/08/2018
0940112L	LOUISE-MICHEL	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Appartement	85.0	4	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/09/2018	31/08/2019
0940112L	LOUISE-MICHEL	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Chambre	10.0	1	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/10/2018	30/06/2019
0750655E	LOUIS-LE-GRAND	PARIS 05EME	Appartement	19.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0750655E	LOUIS-LE-GRAND	PARIS 05EME	Chambre	9.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	31/03/2019
0750655E	LOUIS-LE-GRAND	PARIS 05EME	Chambre	9.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	31/05/2019
0750655E	LOUIS-LE-GRAND	PARIS 05EME	Chambre	9.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	31/05/2019
0750655E	LOUIS-LE-GRAND	PARIS 05EME	Appartement	19.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	31/03/2019
0940580V	Lycée Polyvalent	CACHAN	Appartement	95.0	5	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0940580V	Lycée Polyvalent	CACHAN	Appartement	42.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0940120V	MARCELIN-BERTHELOT	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	Appartement	51.0	2	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/07/2018	30/06/2019
0940120V	MARCELIN-BERTHELOT	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	Appartement	47.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0920149M	MICHELET	VANVES	Chambre	12.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0920149M	MICHELET	VANVES	Appartement	60.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0911401D	NELSON-MANDELA	ETAMPES	Appartement	103.5	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0930123D	OLYMPE-DE-GOUGES	NOISY-LE-SEC	Appartement	55.0	2	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/07/2018	30/06/2019
0930123D	OLYMPE-DE-GOUGES	NOISY-LE-SEC	Appartement	60.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	14/07/2018	30/06/2019
0910727W	PARC-DE-VILGÉNIS	MASSY	Appartement	60.0	3	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	05/11/2018	31/08/2019
0930125F	PAUL-ELUARD	SAINT-DENIS	Appartement	76.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/11/2018	30/06/2019
0750685M	PIERRE-GILLES-DE-GENNES	PARIS 13EME	Appartement	29.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	15/07/2018	30/06/2019
0750685M	PIERRE-GILLES-DE-GENNES	PARIS 13EME	Appartement	53.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0750685M	PIERRE-GILLES-DE-GENNES	PARIS 13EME	Appartement	48.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0951090U	PIERRE-MENDÈS-FRANCE	VILLIERS-LE-BEL	Appartement	52.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0781297L	PLAINE-DE-NEAUPHLE (LA)	TRAPPES	Appartement	80.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0920798T	RABELAIS	MEUDON	Pavillon	135.0	7	Convention d'occupation précaire	principale/e adjoint/e	01/09/2018	30/06/2019
0910620E	ROBERT-DOISNEAU	CORBEIL-ESSONNES	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	31/08/2019
0910620E	ROBERT-DOISNEAU	CORBEIL-ESSONNES	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	agent de maintenance/entretien technique	01/09/2018	30/06/2019
0910620E	ROBERT-DOISNEAU	CORBEIL-ESSONNES	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/11/2018	30/06/2019
0910620E	ROBERT-DOISNEAU	CORBEIL-ESSONNES	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	adjoint/e au chef de cuisine	01/09/2018	30/06/2019

UAI	Patronyme de l'établissement	Commune de l'établissement	Type de logement	Superficie (m²)	Nombre de pièces	Occupation du logement	Fonction de l'occupant	Date de début d'occupation	Date de fin d'occupation
0910620E	ROBERT-DOISNEAU	CORBEIL-ESSONNES	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0910620E	ROBERT-DOISNEAU	CORBEIL-ESSONNES	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0910620E	ROBERT-DOISNEAU	CORBEIL-ESSONNES	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0910620E	ROBERT-DOISNEAU	CORBEIL-ESSONNES	Appartement	20.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/04/2019
0910625K	ROSA-PARKS	MONTGERON	Appartement	78.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0910625K	ROSA-PARKS	MONTGERON	Appartement	76.0	3	Convention d'occupation précaire	conseiller/ère principal/e d'éducation	01/07/2018	30/06/2019
0910625K	ROSA-PARKS	MONTGERON	Chambre	20.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/07/2018	30/06/2019
0770687D	SAINT-MAMMES	SAINT-MAMMES	Appartement	77.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	12/01/2018	30/06/2018
0940171A	STENDHAL	BONNEUIL-SUR-MARNE	Chambre	14.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	08/09/2018	30/06/2019
0940171A	STENDHAL	BONNEUIL-SUR-MARNE	Appartement	52.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	07/09/2018	30/06/2019
0940171A	STENDHAL	BONNEUIL-SUR-MARNE	Appartement	51.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	03/09/2018	30/06/2019
0940171A	STENDHAL	BONNEUIL-SUR-MARNE	Appartement	49.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	16/10/2018	30/06/2019
0930133P	THEODORE-MONOD	NOISY-LE-SEC	Appartement	112.0	5	Convention d'occupation précaire	conseiller/ère principal/e d'éducation	01/07/2018	30/06/2019
0921935D	TOULOUSE-LAUTREC (EREA)	VAUCRESSON	Appartement	42.0	2	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	06/12/2018	30/06/2019
0921935D	TOULOUSE-LAUTREC (EREA)	VAUCRESSON	Appartement	60.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/09/2018	30/06/2019
0921935D	TOULOUSE-LAUTREC (EREA)	VAUCRESSON	Appartement	60.0	3	Convention d'occupation précaire	infirmier/ère (Education nationale)	07/12/2018	30/06/2019
0921935D	TOULOUSE-LAUTREC (EREA)	VAUCRESSON	Appartement	60.0	3	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/11/2018	30/06/2019
0921935D	TOULOUSE-LAUTREC (EREA)	VAUCRESSON	Appartement	87.0	5	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	13/12/2018	30/06/2019
0770918E	URUGUAY-FRANCE	AVON	Chambre	12.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/01/2019	30/06/2019
0770918E	URUGUAY-FRANCE	AVON	Appartement	75.0	4	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	01/10/2018	30/06/2019
0750648X	VICTOR-HUGO	PARIS 03EME	Appartement	65.0	3	Convention d'occupation précaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/09/2018	30/06/2019
0782587N	VIOLLET-LE-DUC	VILLIERS-SAINT-FREDER	Chambre	19.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	07/11/2018	30/06/2019
0930834B	VOILLAUME	AULNAY-SOUS-BOIS	Chambre	7.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	19/11/2018	15/07/2019
0930834B	VOILLAUME	AULNAY-SOUS-BOIS	Chambre	7.0	1	Convention d'occupation précaire	autres fonctions	19/11/2018	15/07/2019

Annexe 2 - Conventions d'occupation temporaire (COT)

CONVENTIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE (COT)

UAI	Patronyme de l'établissement	Commune de l'établissement	Type de logement	Superficie (m²)	Nombre de pièces	Occupation du logement	Fonction de l'occupant	Date de début d'occupation	Date de fin d'occupation
0920130S	DESCARTES	ANTONY	Appartement	76.0	3	Convention d'occupation temporaire	chef de cuisine	01/09/2018	31/08/2019
0750676C	DORIAN	PARIS 11EME	Appartement	81.0	4	Convention d'occupation temporaire	gestionnaire	01/09/2018	
0750690T	FRANCOIS-VILLON	PARIS 14EME	Appartement	57.0	3	Convention d'occupation temporaire	proviseur/e adjoint/e	01/09/2018	
0750690T	FRANCOIS-VILLON	PARIS 14EME	Appartement	59.0	3	Convention d'occupation temporaire	conseiller/ère principal/e d'éducation	01/09/2018	
0750690T	FRANCOIS-VILLON	PARIS 14EME	Appartement	75.0	4	Convention d'occupation temporaire	agent d'accueil	01/09/2018	
0782562L	HOCHE	VERSAILLES	Appartement	83.0	3	Convention d'occupation temporaire	autres fonctions	01/09/2018	31/08/2019
0750713T	JACQUARD	PARIS 19EME	Appartement	68.0	3	Convention d'occupation temporaire	conseiller/ère principal/e d'éducation	01/09/2018	
0782132U	JEANNE-D'ALBRET	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Appartement	65.0	4	Convention d'occupation temporaire	proviseur/e	29/11/2018	31/08/2019
0940112L	LOUISE-MICHEL	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Appartement	65.0	3	Convention d'occupation temporaire	personnel administratif de l'Education nationale	01/09/2018	31/08/2019
0940743X	GEORGES BRASSENS	VILLENEUVE LE ROI	Appartement	145.0	6	Convention d'occupation temporaire	proviseur/e		
0940743X	GEORGES BRASSENS	VILLENEUVE LE ROI	Appartement	74.0	3	Convention d'occupation temporaire	proviseur/e adjoint/e		
0940743X	GEORGES BRASSENS	VILLENEUVE LE ROI	Appartement	120.0	5	Convention d'occupation temporaire	agent d'accueil		
0940743X	GEORGES BRASSENS	VILLENEUVE LE ROI	Appartement	96.0	5	Convention d'occupation temporaire	Responsable entretien et Maintenance		